

LES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES CLE – Passerelles S3 / S5 2026/2027

NB : Les candidats retenus dans plus d'une spécialité doivent décider de la filière objet de l'inscription (on ne peut pas s'inscrire dans deux spécialités différentes).

NB : Il est obligatoire de respecter le délai d'inscription indiqué pour les listes principale

- Remplir dûment le formulaire de préinscription en ligne sur la plateforme d'université UCANET via le lien <https://preins.uca.ma/index> Puis télécharger et imprimer (Obligatoirement) votre fiche de préinscription.
- Se présenter au service des Affaires Estudiantines muni des pièces suivantes :
 - ✓ **1** copie de la fiche de préinscription
 - ✓ **Original** + **2** copies (recto-verso) du baccalauréat
 - ✓ **Original** relevés des notes S1- S2+ **1** copie. Pour LE- Passerelles S3.
 - ✓ **Original** relevés des notes S1- S2- S3-S4 + **1** copie. Pour LE-Passerelles S5.
 - ✓ **1** copie De diplôme de DEUG Pour LE-Passerelles S5
 - ✓ **2** copies de la carte CIN
 - ✓ **1** photo d'identité récente
 - ✓ Déclaration sur l'honneur بالشرف télécharger et imprimer via le lien: [Déclaration-sur-honneur](#)
 - ✓ Charte d'étudiant (e) ميثاق الطالب de l'ENS télécharger et imprimer via le lien : [Charte-étudiant](#)
 - ✓ Reçu d'assurance

NB : L'inscription administrative définitive n'est validée qu'après la souscription de l'assurance via Le lien de l'application : <https://rcscolaire.mamda-mcma.ma/user/souscription>.

Le reçu portant le nom de l'étudiant(e) doit être présenté au service des affaires estudiantines.

